

CONTRAT CDD TEMPS PARTIEL

Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
3 rue Marcel Dassault – 56890 SAINT AVE



Suivi acoustique de la reproduction des aloses et enquête pêcheurs sur le Blavet (Morbihan)

Dates du contrat : du 10/04/2024 au 30/06/2024

Thématique : Espaces naturels, faune, poissons migrateurs, écologie, biologie de la conservation, gestion des ressources halieutiques

DESCRIPTION DE L'OFFRE

La Bretagne est une région qui présente de nombreux cours d'eau côtiers fréquentés par les poissons migrateurs ce qui lui confère un patrimoine naturel riche. Depuis plusieurs années, de nombreux acteurs (FDAAPPMA, INRA, collectivités...) collectent des données concernant le saumon atlantique, l'anguille européenne, la truite de mer, la lamproie marine et les aloses.

Le Blavet, fleuve côtier morbihannais, accueille chaque année une population d'aloses. Seule la Grande Alose est supposée être présente sur ce cours d'eau, mais la présence d'hybrides n'est pas exclue. Depuis 2008, la FDAAPPMA 56 suit cette espèce sur l'aval du bassin au travers :

- De comptages des bulls d'aloses
- D'enquêtes halieutiques auprès des pêcheurs à la ligne,
- De captures d'alosons à la senne.

Ces prospections ont permis de préciser les sites de frai, de vérifier l'efficacité de la reproduction et de connaître les pratiques de pêche sur cette espèce mais ne permettent pas d'apprécier le niveau d'abondance de la population d'aloses sur le Blavet. En 2020 et 2021, la FDAAPPMA 56, en collaboration avec BGM, a lancé une étude qui a montré la faisabilité d'un suivi acoustique sur l'aval du Blavet.

MISSIONS

Suivi de la reproduction des aloses sur le Blavet

- Participation à la gestion et l'organisation des campagnes de suivi
- Pose/relève des enregistreurs
- Dépouillement des enregistrements
- Comptages visuels nocturnes ponctuels
- Rédaction d'un rapport présentant les résultats des comptages

Suivi de la pêche des aloses sur le Blavet

- Enquête auprès des pêcheurs d'aloses du bas Blavet
- Rédaction d'un rapport présentant les résultats des enquêtes

PROFIL DU CANDIDAT(E)

Niveau d'étude : BAC+2 (ou en cours d'obtention) – domaine scientifique

Permis B

COMPÉTENCES REQUISES

Autonomie et rigueur

Bon relationnel

Esprit de synthèse

Ouverture d'esprit

Intérêt marqué pour la gestion des milieux aquatiques, la vie piscicole et les pratiques halieutiques

Maîtrise des outils informatiques et logiciels de bureau (Word, Excel...)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps de travail : temps partiel 24 heures

Etre disponible pour un travail en soirée et matin ainsi que certains samedis ou dimanches

Localisation : Siège de la Fédération de pêche du Morbihan à Saint-Avé mais principalement à la maison éclusière de Lochrist 56650

Salaires : Selon convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique - Grille salariale Niveau III échelon 1er

Remboursement des frais occasionnés lors de déplacements

Encadrement : le/la CDD sera encadré(e) par M Kilian CHERET, technicien milieux aquatiques à la FDAAPPMA 56

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

La fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique du Morbihan (FDAAPPMA 56) est l'émanation des 24 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du département.

Les deux grands axes de travaux de la fédération sont :

- Le développement du loisir pêche
- la protection des milieux aquatiques

Ils se déclinent en actions concrètes :

- Communiquer et promouvoir le loisir pêche
- Concourir à la police de la pêche et veiller à la protection du patrimoine piscicole
- Lutter contre la pollution des eaux et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson
- Œuvrer en faveur du maintien dans les cours d'eau de débit garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles migratrices
- Effectuer tous travaux de mise en valeur piscicole comme des aménagements de frayère, l'arasement d'ouvrage ou le cas échéant l'établissement de passes à poissons
- Veiller à l'application de la réglementation sur les eaux entrant dans son champ d'application
- Mener des actions d'information et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole

CANDIDATURE

CV et lettre de motivation à adresser par courriel à l'adresse, accueil@fedepêche56.bzh à l'attention de M. le Président, avant le **31/03/2024**, en indiquant en objet « CDD suivi acoustique reproduction aloses Blavet », pour débiter le 10/04/2024.

Les profils retenus seront contactés pour un entretien (possible en visio-conférence)

Une réponse sera donnée à chaque candidature reçue.

Pour plus d'informations sur la présente offre, merci de contacter M. Kilian CHERET, technicien milieux aquatiques, à l'adresse suivant : kiliancheret@fedepêche56.bzh ou au 02 97 62 43 92 (ligne directe) ou 06 16 57 57 12 (mobile).